



Cros-de-Montvert

NOTE D'INFORMATION MUNICIPALE

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal de CROS- DE-MONTVERT s'est réuni le vendredi 25 Mars 2022 sous la présidence de Mme Arlette GASQUET – Maire.

Tous les membres étaient présents.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS CANTAL SOLIDAIRE POUR LES ANNEES 2022 -2023 – 2024.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'effectuer les différents travaux de voirie :

1. **Pour l'année 2022** : Aménagement des routes de l'allée en enrobé et de Mézergues qui présentent d'importantes détériorations dues aux intempéries.
Le devis établi par Cantal Ingénierie et Territoire (CIT) s'élève à un montant total de 75 576.30 € H.T.
2. **Pour l'année 2023** : Aménagement des routes de Cinqualbre à Bourbouze, une partie de Bourbouze à Fargues et de Malmaison. Le devis établi par CIT s'élève à un montant total de 72 693.80 € H.T.
3. **Pour l'année 2024** : Aménagement de la Place du Foirail en enrobé et de la RD6 situé dans le bourg. Le devis établi par CIT s'élève à un montant de 67 199.25 € pour la place et 21 685.75 € pour la réfection de la RD6 pris en compte par le Conseil Départemental.

TRAVAUX DE VOIRIE 2022 :

Le Conseil Municipal prévoit la réfection de la voie communale du Goutel suite aux travaux d'enfouissement. Le devis établi par CIT s'élève à 9 910.75 € H.T.

Tous les travaux de voirie ci-dessus seront réalisés par l'entreprise EUROVIA ;

REPLACEMENT DE LA TONDEUSE

Le Conseil Municipal décide l'achat d'une nouvelle tondeuse et accepte le devis proposé par Saint Paul Motoculture d'un montant de 2 531,67 € H.T.

ACHAT ET POSE D'UN ŒIL DE BŒUF ET D'UNE FENÊTRE

Le Conseil Municipal prévoit de remplacer l'œil de bœuf cassé sous les combles de l'immeuble du Multiple Rural et d'une fenêtre et accepte le devis de la SARL Menuiserie des Monts d'un montant de 934.50 € H.T.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- L'adressage est enfin terminé, les panneaux de rue et les numéros de maison ont été posés par l'employé communal avec l'aide de certains conseillers municipaux.
- Suite à son départ de Mouix, Mme Claude DESMERGERS a fait don à la commune d'une jolie tapisserie d'Aubusson, nous la remercions chaleureusement, elle sera accrochée à la mairie dans la salle du Conseil.
- Suite à la demande la Trésorerie, un contrat de location sera établi pour toute réservation de la salle polyvalente.

Arlette GASQUET - Maire

